

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020

Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

L'an deux mil vingt, le seize du mois de juin, à 20h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil du Pôle de Proximité, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

Etaient présents :

BILLET Anne, CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, DUPLESSIS Sophie, FRANKE Véronique, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LEBIGOT Elodie, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

Néant.

Secrétaire de séance : COSTARD Charlotte.

Le quorum est atteint.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

M. le Maire rappelle l'ordre du jour transmis :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juin 2020
2. Compte-rendu des décisions prises par le maire sur délégation du conseil municipal
3. Présentation des finances de la commune par M. Ludovic LE SERRE, trésorier
4. Vote des subventions 2020 aux associations
5. Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2020
6. Participation au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes 2020
7. Affectation des résultats de l'exercice 2019
8. Vote du budget primitif 2020
9. Vote des taux d'imposition 2020
10. Admission en non-valeur
11. Election des représentants du conseil municipal au sein de différents organismes publics
12. Signature d'une convention avec la FDGDON pour la lutte collective contre les frelons asiatiques
13. Tirage au sort des jurys d'assises 2021
14. Affaires et questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 juin 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu des décisions prises par le maire sur délégation du conseil municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des principales dépenses d'investissement effectuées depuis le conseil municipal du 23 mai 2020 :

Type d'opération	Libellé de l'opération <i>Fournisseur</i>	Date	Montant TTC en euros
Investissement dépense	Travaux de voirie Biretterie sécurisation (COLAS IDFN)	Le 28/05/2020	2 752,19
Investissement dépense	Travaux de voirie Rue de l'Eglise (COLAS IDFN)	Le 28/05/2020	8 769,72
Investissement dépense	Travaux de voirie Biretterie réseau EP (COLAS IDFN)	Le 28/05/2020	2 501,59

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020

Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

Investissement dépense	Travaux salle culturelle Chauffage ventilation (Froid 14)	Le 11/06/2020	8 472,52
Investissement dépense	Maîtrise d'œuvre salle culturelle Serrurerie métallerie (Didier LE COGUIC)	Le 11/06/2020	14 482,67

L'assemblée prend acte.

3. Présentation des finances de la commune par M. Ludovic LE SERRE, trésorier

M. Ludovic LE SERRE présente aux conseillers municipaux les grands traits de l'état financier la commune (fonctionnement, investissement, capacité d'autofinancement, endettement).

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020
 Extraits du registre des délibérations
 (Affichage valant publicité des délibérations)

4. Vote des subventions 2020 aux associations

I.Subventions communales

- VOTE EN ASSEMBLEE PLENIERE :

Associations	BP 2019 Voté en €	BP 2020 Demandé en €	BP 2020 Proposé en €
ADEVA		50	0
ADMR	60	100	100
APEL Notre Dame	300	550	300
Amicale école publique	400	500	500
Atelier du Val de Saire	300	300	300
Boxing Club		600	0
Collège public (voyage Savoie)		1 100 (2 voyages)	500
Club des aînés- 3 ^{ème} âge	150	350	350
France Alzheimer		500	0
Funky danse	500	950 dont 150 fête patronale	650
Gymnastique Volontaire	500	1 000	900
Hand		700	350
Jitsu self défense	160	160	160
Judo St Pierrais	500	900 soit 800+100	600 soit 500+100
Les Terrasses de Saint-Pierre-Eglise	450	500	500
Musikensaire	700	1 800	700
Panier du Val de Saire	400	400	400
Pointe Cotentin Basket		2 850 compétition	500
Saint-Pierre Badminton	450	700	450
Secours catholique	150	150	150
Secours populaire		250	250
SNSM Fermanville	160	200	200
Histoire(s) de Mémoire	100	120	120
Tennis de table	350	500	350
Tennis St-Pierrais	150	400	400
Twyford	120	120	120
Souvenir français du VDS		400	150
SOUS-TOTAL		16 150	9 000

Vu l'avis favorable de la commission Subventions du 12 juin 2020,

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2020.

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020

Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

- **VOTE LIGNE PAR LIGNE ET HORS DE LA PRESENCE DES
CONSEILLERS MUNICIPAUX INTERESSES :**

Associations	BP 2019 Voté en €	BP 2020 Demandé en €	BP 2020 Voté en €
Comice Agricole	1 000	0 demande annulée	0
Comité des fêtes	2000	0 demande annulée	0
Les Ateliers	400	400	500
Pétanque st-pierraise	250	250	250
Pointe Cotentin Foot AS	1000	1 000	1 000
SOUS-TOTAL		1 650	1 750

TOTAL GENERAL	17 800	10 750
----------------------	---------------	---------------

Vu l'avis favorable de la commission Subventions du 12 juin 2020,

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2020.

II.Subventions dont le versement est transféré de la CaC à la commune

(Associations et organismes dont le siège est à Saint-Pierre-Eglise)

Ancienne communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise			
NATURE JURIDIQUE DE L'ORGANISME	NOM	OBJET	MONTANT EN €
ASSOCIATION	MUSIKENSAIRE	CULTUREL	1 500
ASSOCIATION	LES ATELIERS (M. LE BARON ayant quitté la salle)	SOLIDARITE	1 000
ASSOCIATION	COMICE AGRICOLE ST PIERRE EGLISE (M. LARONCHE ayant quitté la salle)	SOLIDARITE	300
AMICALE	AMICALE DES POMPIERS ST PIERRE EGLISE	DEFENSE INCENDIE	4 850
COLLEGE	COLLEGE NOTRE DAME	SCOLAIRE/COLLEGE	3 150
COLLEGE	COLLEGE GILLES DE GOUBERVILLE	SCOLAIRE /COLLEGE	9 905
ASSOCIATION	ASS PANIER DU VAL DE SAIRE	SOLIDARITE	3 500
ASSOCIATION	ACCESSIBILITE DES JEUNES AUX PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES –SPOT 50	SOLIDARITE	2 000

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

Ancienne communauté de communes du Val de Saire			
ASSOCIATION	MUSIKENSAIRE	CULTUREL	1 500 €
ASSOCIATION	LE PANIER DU VAL DE SAIRE	SOLIDARITE	3 500 €
TOTAL SUBVENTIONS TRANSFEREES			31 205
TOTAL SUBVENTIONS (compte 6574)			41 955

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2020.

5. Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) 2020

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), piloté par le département, est fortement mobilisé depuis six ans pour accompagner les ménages en difficulté.

M. le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune pour l'année 2020, moyennant une participation fixée par le département à 0,60€ par habitant (montant identique à 2019). La population totale sur Saint-Pierre-Eglise étant estimée au 1^{er} janvier 2020 à 1807 habitants, la participation s'élèverait à 1084,20€.

Vu l'avis favorable de la commission des finances élargie du 10 juin 2020,

L'assemblée, à l'unanimité :

- PARTICIPE au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 0,60 € par habitant, pour un montant total de 1 084,20 € ;
- INSCRIT les crédits au budget 2020.

6. Participation au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) 2020

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est un dispositif ayant pour objectif de développer l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans, en favorisant leur insertion professionnelle et sociale.

Le conseil départemental assure le financement, le pilotage et l'animation du dispositif et de nombreuses collectivités en sont les partenaires financiers.

M. le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune pour l'année 2020, moyennant une participation fixée par le département à 0,23€ par habitant (montant identique à 2018). La population totale sur Saint-Pierre-Eglise étant estimée au 1^{er} janvier 2020 à 1807 habitants, la participation s'élèverait à 415,61€.

Vu l'avis favorable de la commission des finances élargie du 10 juin 2020,

L'assemblée, à l'unanimité :

- PARTICIPE au Fonds d'Aide aux Jeunes à hauteur de 0,23 € par habitant, soit un montant total de 415,61€ ;

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

- INSCRIT les crédits au budget 2020.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2019

Vu l'avis favorable de la commission des finances élargie du 10 juin 2020,

L'assemblée, à l'unanimité :

- AFFECTE le résultat de fonctionnement comme présenté en annexe (354 041,91 €).

8. Vote du budget primitif 2020

La commission des finances élargie du 10 juin 2020 a étudié le projet de budget primitif 2020 et a émis un avis favorable à ce projet.

Le budget primitif ci-annexé, soumis au vote de l'assemblée, s'équilibre ainsi en section de fonctionnement pour un montant de 1 703 670 € et en section d'investissement pour un montant de 884 470 €.

L'assemblée, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif.

9. Vote des taux d'imposition 2020

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Vu l'avis favorable de la commission des finances élargie du 10 juin 2020,

L'assemblée, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention) :

- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition « ménages » en 2019 et, par conséquent, de les fixer de la manière suivante :
 - Foncier bâti : 23,46 %
 - Foncier non bâti : 32,87 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

- CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

10. Admission en non-valeur

Monsieur le Trésorier a communiqué à la commune une créance non recouvrable à ce jour en raison de la situation du débiteur (déclaré insolvable dans le cadre d'une procédure de surendettement).

Pour mémoire, l'admission en non-valeur est une procédure d'apurement comptable qui n'éteint pas la dette du redevable. Elle représente une dépense pour la collectivité (chapitre 65 ; articles 6541 « pertes sur créances irrécouvrables »).

L'assemblée, à l'unanimité :

- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de la créance suivante :

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

Exercices	Montant	Redevable	Motif
2018 et 2019	1 072,40	Particulier (diverses factures cantine)	Procédure surendettement
TOTAL	1 072,40		

- DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 1 072,40 € ;
- DIT que les crédits sont inscrits en dépense au budget de l'exercice 2020.

11. Election des représentants du conseil municipal au sein de différents organismes publics

Il revient au conseil municipal de désigner ou élire au scrutin secret son ou ses représentant(s) auprès des organismes ou services suivants :

- Commission d'Appel d'Offres
- Syndicat Mixte Manche Numérique
- Syndicat Départemental d'Energies de la Manche
- Comité Départemental d'Action Sociale
- Conseil d'administration du collège public
- Organisme de gestion des écoles catholiques associées
- Correspondant Bibliothèque municipale
- Correspondant Défense
- Correspondant Sécurité routière
- Correspondants Sécurité incendie

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de ne pas procéder à ces désignations au scrutin secret.

- Commission d'Appel d'Offres - trois titulaires et trois suppléants

Une liste est candidate :

Membres titulaires	Membres suppléants
Marie-Joëlle LECLERC	Jean-François DUBOST
Ludovic LARONCHE	François MARDOC
Sophie MOREL	Charlotte COSTARD

La liste candidate obtient 19 voix ; elle est élue.

- Syndicat Mixte Manche Numérique – 1 représentant
M. Stéphane LE BARON est candidat.
M. Stéphane LE BARON obtient 19 voix, il est élu.

- Syndicat Départemental d'Energies de la Manche – 2 délégués
Mme Anne-Laure PAPON et M. Yves PLANQUE sont candidats.
Mme Anne-Laure PAPON et M. Yves PLANQUE obtiennent chacun 19 voix, ils sont élus.

- Comité Départemental d'Action Sociale – un représentant et un suppléant
Mme Isabelle MABIRE est candidate pour être représentante titulaire et Mme Sophie DUPLESSIS pour être représentante suppléante.
Mmes Isabelle MABIRE et Sophie DUPLESSIS obtiennent 19 voix, elles sont élues.

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020

Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

- Conseil d'administration du collège public – un représentant

Mme Isabelle MABIRE est candidate.

Mme Isabelle MABIRE obtient 19 voix, elle est élue.

- Organisme de gestion de l'école catholique de Saint-Pierre-Eglise – un représentant

Mme Elodie LEBIGOT est candidate.

Mme Elodie LEBIGOT obtient 19 voix, elle est élue.

- Correspondant Bibliothèque municipale

M. Jean-François DUBOST est candidat.

M. Jean-François DUBOST obtient 19 voix, il est élu.

- Correspondant Défense

M. Thierry POREE est candidat.

M. Thierry POREE obtient 18 voix (lui-même s'étant abstenu), il est élu.

- Correspondant Sécurité routière

M. Roland GUERARD est candidat.

M. Roland GUERARD obtient 19 voix, il est élu.

- Correspondants Sécurité incendie : 2 conseillers

MM. Roland GUERARD et Yves PLANQUE ont candidats.

MM. Roland GUERARD et Yves PLANQUE obtiennent 19 voix, ils sont élus.

12. Signature d'une convention avec la FDGDON pour la lutte collective contre les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques, présents dans le département de la Manche depuis 2011, sont à l'origine de fortes nuisances par le dérangement et la prédation des abeilles et autres pollinisateurs.

Le FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) de la Manche dispose d'une expertise et d'un savoir-faire en matière de lutte contre la prolifération des frelons asiatiques dans le département.

Le projet de convention ci-annexé détaille les modalités de mise en place des actions de surveillance, prévention et lutte collective contre les frelons asiatiques qui pourraient concerner la commune.

Le montant de la participation de la commune pour les actions de surveillance et de protection est fixé à 84€ pour l'année. Elle ne couvre pas les éventuelles opérations de destruction de nids, qui font l'objet d'un règlement séparé à la FDGDON.

L'assemblée, à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à signer cette convention.

13. Tirage au sort des jurys d'assises 2021

Par courrier en date du 11 avril 2019, le préfet de la Manche donne instruction aux maires de procéder au tirage au sort publiquement, à partir de la liste électorale communale, d'un nombre de noms fixé par arrêté. Pour Saint-Pierre-Eglise, il est demandé de tirer au sort 3 noms. Il convient de ne pas retenir :

- Les citoyens qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2020 ;
- Les personnes qui n'ont pas leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises.

Sont ainsi retenus, après tirage au sort :

- N° 309 : Mme FARAON Teresa, née le 24/08/1945 ;

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 16 juin 2020
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

- N° 1095 : Mme ROLLAND Myriam, née le 10//10/1960 ;
- N°577 : M. LAROSE Jean-Pierre, né le 18/12/1958.

La séance est levée à 22h15.